



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## effectifs de personnel

Question écrite n° 51028

### Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur les effectifs au sein des services de son haut-commissariat et des services et administrations s'y rattachant. Aussi, il le prie de bien vouloir lui faire connaître le nombre de fonctionnaires et de contractuels, au 31 décembre 2008, dans l'ensemble de ses services et administrations.

### Texte de la réponse

Au 31 décembre 2008, le haut-commissaire n'avait aucun service d'administration centrale ou déconcentrée placée sous sa tutelle. Le décret n° 2007-1008 du 12 juin 2007 relatif aux attributions déléguées du haut-commissaire stipule en effet que, pour l'exercice de ses attributions, il « dispose » d'un certain nombre d'administrations centrales sans cependant avoir autorité sur aucune d'entre elles. Il n'existait donc pas de « haut-commissariat », le haut-commissariat ne disposant que d'un cabinet ministériel.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51028

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

**Ministère attributaire :** Jeunesse et solidarités actives

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 juin 2009, page 5282

**Réponse publiée le :** 24 août 2010, page 9351